



Depuis quelques semaines les usagers circulent sous le viaduc de la Leuge.

LE VIADUC DE LA LEUGE EST TERMINÉ : CAP SUR LES OUVRAGES D'ART !



Le chantier du viaduc de la Leuge est désormais terminé et les usagers circulent sur le nouveau tracé de la RD17 en passant sous cet ouvrage d'art emblématique de la future liaison. La construction des ponts routiers et des ouvrages hydrauliques a démarré à l'automne 2021. L'année 2022 est consacrée à la construction des 13 ouvrages d'art. L'objectif est de les mettre en service début 2023, avant de démarrer les terrassements de la section courante, c'est-à-dire la création des voies de la future RN102.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Jean-Philippe Deneuvy
Directeur régional de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Auvergne-Rhône-Alpes

BRÈVES ...

RETOUR SUR LES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

BOURNONCLE-SAINT-PIERRE

La campagne de fouilles préventives, qui s'est déroulée dans la plaine des Combes l'été dernier, a révélé des traces d'habitations ainsi que des sépultures datant de l'Âge du bronze. Une découverte importante qui va permettre d'en savoir davantage sur les modes de vie des hommes et femmes qui peuplaient ce territoire, il y a 4 000 ans.

Sous la houlette de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), c'est la société Paléotime, mandatée par la DREAL, qui a réalisé les fouilles. Les archéologues ont mis au jour des vestiges de fossés anciens, les traces de foyers à pierres chauffées, les fondations d'un bâtiment datant de l'époque antique, coupant elles-mêmes celles d'un ancien bâtiment gaulois. Dans les fossés, de nombreux fragments de vases et d'ossements ont été découverts : des crânes de bœuf, un crâne d'auroch, des côtes, des vertèbres mais aussi le corps inhumé d'un homme adulte, recroquevillé, déposé au fond de l'un des fossés.



La sépulture d'un homme découverte au fond d'un fossé daté de l'Âge du bronze.

Toutes ces découvertes ont été photographiées, documentées et géolocalisées. Les restes de mobiliers et ossements ont été évacués vers les laboratoires de Paléotime. La zone de fouille est désormais comblée en attendant que la construction de la 2x2 voies démarre. De nombreux spécialistes travaillent actuellement pour identifier et analyser chaque élément.

LEMPDES-SUR-ALLAGNON

Le chantier de reconfiguration de l'échangeur de Lempdes-sur-Allagnon sur l'autoroute A75 (échangeur n°20) a débuté par la phase de travaux préparatoires. Durant 7 mois, des modifications de circulation sont à prévoir. La majorité des fermetures seront effectuées la nuit afin de limiter les incidences sur l'accès à l'A75.



Construction des fondations du PS10 qui permettra de rétablir l'allée de Barlières.

LA FUTURE LIAISON COMPREND 13 OUVRAGES D'ART

La future 2x2 voies croise plusieurs routes et chemins, la ligne des Cévennes (Clermont-Ferrand - Nîmes), des ruisseaux... Afin de maintenir les circulations ainsi que les continuités hydrauliques et écologiques, le projet comprend la construction de 13 ouvrages d'art, autrement dit des ponts, qui permettent aux différents réseaux de franchir la future liaison par-dessous (passage inférieur - PI), dont 4 ouvrages hydrauliques (OH), ou par-dessus (passage supérieur - PS). Le viaduc de la Leuge est achevé et la construction de 4 ouvrages d'art a débuté fin 2021. Aujourd'hui, toutes les entreprises sont prêtes à intervenir pour construire les ouvrages.

OÙ EN SOMMES-NOUS ?



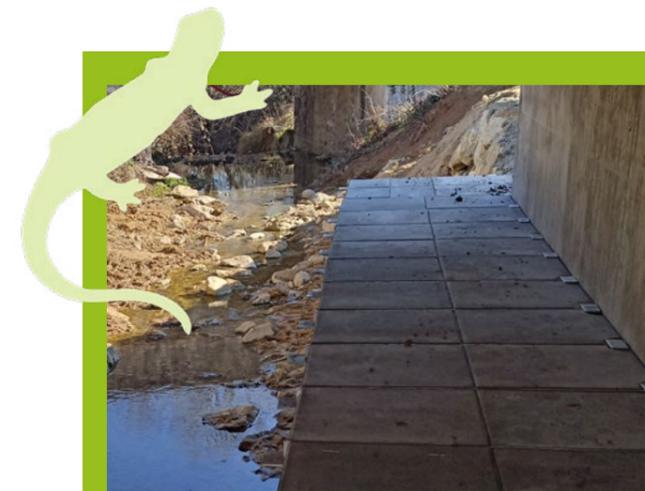
Ci-dessus, le chantier du PS3 qui permettra à la RD192 de passer au-dessus de la future liaison. Au centre de la photo, on aperçoit la pile centrale de l'ouvrage. De part et d'autre, ce sont les culées. Ces éléments supporteront le tablier du pont dont les étalements (carrés d'acier) sont en cours de construction.

C'EST ICI !

Ci-dessous, le chantier de construction du PS12. Cet ouvrage est mixte, c'est-à-dire qu'il comprend une voie pour rétablir un chemin agricole ainsi qu'une voie dédiée au passage de la grande faune sauvage. Au fond, on aperçoit la déviation provisoire de la RN 102. L'aménagement des modelés de terre ou encore la plantation de végétaux permettront de guider les animaux vers le pont. Ceci contribuera à l'efficacité de l'ouvrage.



Ci-dessus, le chantier du PS10. Ce pont permettra à la RD172 d'enjamber la future liaison. Les équipes procèdent à la construction des 3 piles (1 pile centrale et 2 latérales). Après la pose du ferrailage, le béton sera coulé en place.



Afin de préserver la biodiversité et en particulier la faune sauvage, l'opération comprend la création de banquettes dans l'ouvrage hydraulique (OH6) réalisé sur la Leuge, juste à côté du viaduc. Ces banquettes, installées de part et d'autre de l'ouvrage sont en quelques sortes des petits trottoirs, larges d'un mètre et surélevés de deux mètres. En cas de débordement de la Leuge, elles permettront à la faune (Hérisson d'Europe, Belette, Blaireau, Couleuvre à collier, Lézards, Grenouille verte...) de passer sous la RD 17 déviée, les « pattes au sec ».



Déviation

Comment être informé des déviations ?

- Sur le terrain, les déviations sont indiquées par des panneaux de couleur jaune.
- Sur le site Internet dédié au projet www.rn102liaison-a75-brioude.fr toutes les informations relatives aux fermetures de routes ainsi que le planning et les itinéraires de déviation sont disponibles.



PAROLE D'EXPERT

Sébastien BARRAUD

**Responsable d'opérations routières
DREAL Auvergne-Rhône-Alpes**

Quel est le rôle du maître d'ouvrage ?

La DREAL est chargée des opérations d'investissement sur le réseau routier national non concédé, depuis les études d'opportunités jusqu'à la mise en service. Dans ce cadre, je pilote, avec l'équipe interne DREAL, le projet de la nouvelle liaison de la RN 102 entre l'autoroute A75 et Brioude.

Quels sont les contours de votre mission ?

J'interviens en tant que responsable d'opération sur ce projet routier, en phase travaux, depuis le dernier trimestre 2021. Mon rôle couvre la gestion des crédits de l'opération et des marchés publics de services ou de travaux nécessaires à sa réalisation. Je gère également les interfaces avec d'autres projets ou infrastructures à proximité du projet et conduis les procédures d'acquisitions foncières. Je m'assure aussi de la mise en œuvre des mesures prévues dans les autorisations environnementales. De plus, il s'agit de traiter les sujets qui n'ont pas été identifiés ou qui n'ont pas pu l'être dans les phases d'études et discussions préalables. Ces missions sont menées avec un maître d'œuvre et des prestataires spécialisés.

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Auvergne-Rhône-Alpes est un service déconcentré de l'État. Parmi ses missions, elle assure la maîtrise d'ouvrage de plusieurs projets routiers sur l'ensemble de la région sous l'autorité du préfet de région.

Ils ont été présentés dans des précédentes éditions de cette lettre ou le seront dans d'autres à venir.

Enfin, la DREAL, sous la responsabilité du préfet de département, est chargée de la communication relative à l'opération. À ce titre, j'interviens pour proposer des supports de communication avec l'assistance de prestataires spécialisés comme cette lettre d'information.

Quels sont les objectifs de ce projet ?

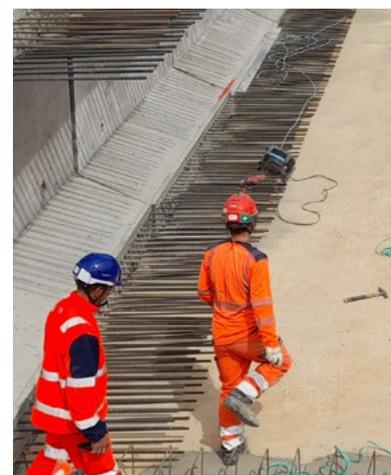
Cette opération contribuera fortement à l'amélioration du cadre de vie du bourg d'Arvant grâce au report du trafic de transit sur la nouvelle section à deux fois deux voies. À une échelle plus large, la nouvelle RN102, qui aura le statut de route express, s'inscrit dans une logique d'itinéraire en se raccordant à la déviation de Largelier. Elle permettra de fluidifier le trafic et d'assurer une meilleure sécurité des usagers. L'ex-RN102 sera ainsi utilisée pour les déplacements locaux et servira d'itinéraire de substitution.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le chantier bénéficie aux personnes éloignées de l'emploi.

Les travaux de construction de la liaison RN102/A75 nécessitent l'intervention de femmes et d'hommes aux compétences multiples et sont, par conséquent, créateurs d'emplois et d'activité économique. La DREAL Auvergne-Rhône-Alpes s'est engagée à mettre en œuvre des mesures favorisant l'embauche et la formation de personnes éloignées de l'emploi. Concrètement, cet engagement se matérialise par l'obligation faite aux entreprises intervenant sur le chantier de réserver un quota d'heures travaillées à des publics en insertion.

Cette démarche, appliquée sur tous les marchés, porte ses fruits. Par exemple, sur le marché de construction du viaduc de la Leuge, l'objectif est aujourd'hui dépassé de 260 % ! En effet, sur les 1 200 heures imposées au titre de l'insertion, plus de 3 100 heures ont été réalisées. Plusieurs métiers sont concernés : maçonnerie, débroussaillage... Parmi les bénéficiaires du dispositif, notons qu'une personne, actuellement en contrat d'apprentissage, bénéficiera d'un contrat à durée indéterminée (CDI) à l'issue de sa formation. Une démarche vertueuse qui va se poursuivre jusqu'à la fin du chantier.



RESTEZ CONNECTÉ !

Pour suivre l'évolution du chantier, retrouver les articles et les lettres d'information sur l'espace de téléchargement.

Une seule adresse : www.rn102liaison-a75-brioude.fr